

PROJET

PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

3 OCTOBRE 2018

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 3 OCTOBRE 2018, à 18 h 00**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

M. Daniel Barrette , maire de Laverlochère-Angliers
et préfet suppléant de la MRCT
M^{me} France Marion , mairesse de Latulipe-et-Gaboury
M. Simon Gélinas , maire de Lorrainville
M^{me} Carmen Côté , mairesse de Saint-Bruno-de-Guigues
M. Yves Ouellet , maire de Témiscaming

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

M^{me} Claire Bolduc, préfète de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M^{me} Monia Jacques , directrice au service d'aménagement et du
développement du territoire
M^{me} Christelle Rivest , directrice des ressources financières,
humaines et matérielles
M^{me} Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et
responsable de la gestion des matières
résiduelles
M^{me} Jessica Morin-Côté , greffière
M^{me} Lyne Gironne , directrice générale – secrétaire-trésorière

N. B. : Le comité administratif s'est réuni en rencontre de travail
(réunion privée) de 17 h à 18 h.

PROJET

10-18-341A

Ouverture de la séance ordinaire publique à 18 h 00 et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Yves Ouellet
appuyé par M^{me} Carmen Côté
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot de la préfète

Madame Bolduc revient sur les résultats des dernières élections provinciales. Elle a contacté les candidats du comté de Rouyn-Noranda/Témiscamingue pour les féliciter de leur campagne et leur engagement respectif envers notre territoire. Elle rappelle aussi certains engagements de M. François Legault, nouveau premier ministre du Québec, envers le milieu municipal. Les prochains mois risquent d'être intéressants à suivre pour s'assurer du respect de ces diverses promesses.

10-18-342A

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2018.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2018 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M^{me} France Marion
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

Information

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

1^{re} partie

Aucune question de l'assistance.

PROJET

10-18-343A

Gestion du Fonds local d'investissements (FLI) et Fonds locaux de solidarité (FLS) – Octroi de prêts/Suivi de dossiers.

CONSIDÉRANT l'évolution du prêt FLI 2015-01;

CONSIDÉRANT le défaut par le propriétaire du prêt de respecter une des clauses prévues au contrat;

CONSIDÉRANT que ce défaut ne met pas en péril le remboursement de ce prêt;

CONSIDÉRANT que ce défaut résulte d'une cause légitime;

En conséquence,

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue n'exécutera pas l'une des clauses du contrat, soit de demander le remboursement du prêt pour le prochain exercice.

De plus, les membres du CA ont été informés de l'évolution d'un dossier de prêts. En date du 19 septembre 2018, la disponibilité du FLI est de 907 940,21 \$ et celle du FLS de 269 037,02 \$.

10-18-344A

Budget 2019 – IPC à 3 %

Le budget 2019 est en préparation, alors que les différents postes budgétaires seront indexés à la hauteur de 3 %.

CONSIDÉRANT que les membres du CA ont pris acte du projet de tableau pour le traitement salarial des employés pour l'année 2019;

En conséquence,

Il est proposé par M^{me} France Marion
appuyé par M. Yves Ouellet
et résolu unanimement

PROJET

- ❖ D'établir les prévisions budgétaires pour le traitement salarial du personnel selon les modalités suivantes en prévision du projet de budget 2019 à être présenté aux membres du conseil, comme suit :

	2018	2019	% écart
Cadre – Direction	315 350 \$	327 854 \$	4 %
Autres employés	1 495 838 \$	1 670 920 \$	11,7 %
Sous-total	1 811 188 \$	1 998 774 \$	10,4 %
Revenus de programmes ou de services	(465 156 \$)	(673 550 \$)	44,8 %
Total – Gestion des ressources humaines	1 346 032 \$	1 325 224 \$	1,5 %

Pour le budget 2019, le CA recommandera au conseil de la MRC de procéder à la consolidation d'un poste (chargé projet en démographie, incluant un volet communications) et de créer un nouveau poste (agent en développement touristique). Sinon, trois autres nouveaux postes sont inclus au tableau, à savoir un inspecteur en urbanisme, un ingénieur et un chargé de projet en sécurité et santé au travail; ces 3 postes sont financés par des contributions municipales et des subventions gouvernementales, pour des projets de mise en commun d'expertise.

Note : le montant total pour la section « autres employés » pourrait être revus à la baisse, suivant l'exercice d'évaluation du rendement qui sera réalisé au cours des deux (2) prochains mois auprès du personnel de la MRC.

10-18-345A

Bilan de la délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État.

CONSIDÉRANT l'Entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État intervenu avec le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), et le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et la MRCT en février 2014 et que celle-ci est d'une durée de 5 ans à compter de la date de la signature;

PROJET

CONSIDÉRANT le bilan de la délégation réalisé qui comprend une mise en contexte et un historique du dossier, les réalisations, le portrait financier ainsi que les constats et observations à la lumière du vécu des dernières années;

CONSIDÉRANT le dépôt du document au comité administratif;

En conséquence,

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} France Marion
et résolu unanimement

- ❖ De recommander au conseil de la MRC de procéder à un renouvellement de l'*Entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État* intervenue avec le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN).

Ce renouvellement est conditionnel à une démarche que les 4 MRC délégataires en Abitibi-Témiscamingue vont entreprendre, notamment en procédant à un round de négociations sur certaines modalités de l'entente.

10-18-346A

Projet d'acquisition d'un camion et d'un véhicule tout terrain pour les inspections en forêt.

CONSIDÉRANT les besoins identifiés par la MRCT en vertu de la délégation des baux et de l'évaluation municipale nécessitant des visites en milieux isolés et difficilement accessibles;

CONSIDÉRANT qu'en mars dernier, un dossier a été présenté aux membres du comité administratif (ci-après C.A.) concernant les besoins du service d'évaluation et du service des baux en équipements pour effectuer les sorties en forêt, afin de rencontrer les responsabilités de la MRCT en matière d'inspection;

CONSIDÉRANT que l'option de prendre un contrat avec le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) a été documenté, mais s'avère contraignant du fait que le terme doit être de 7 ans, soit la vie utile du véhicule;

PROJET

CONSIDÉRANT que les membres du conseil de la MRC ont été questionnés sur la possibilité d'utiliser les VTT acquit pour le SUMI, mais plusieurs élus ont émis des réserves quant à cette possibilité;

CONSIDÉRANT que lors de l'échange avec les membres du conseil, les maires de Duhamel-Ouest et de Lorrainville avaient mentionné la possibilité que leur VTT puisse être mis à la disposition de la MRC pour ses sorties en forêt;

CONSIDÉRANT que la MRC a reçu une résolution de la municipalité de Lorrainville qui confirme la non-disponibilité de leur équipement et qu'au niveau de la municipalité de Duhamel-Ouest, leurs besoins étant sur une base quotidienne, il s'avère contraignant pour la MRC de faire des sorties en forêt avec leur équipement, pour une semaine complète, ce qui aurait un impact sur l'efficiencia du travail des deux parties concernées;

CONSIDÉRANT que d'autres options ont également été documentées (ZEC, entreprises forestières, communautés autochtones) pour réaliser les inspections terrain, mais que les coûts s'avèrent très importants (entre 32 611,25 \$ et 57 750 \$ par année, pour environ 140 inspections);

CONSIDÉRANT que l'option d'emprunter le camion de service du Centre de valorisation à St-Édouard-de-Fabre a été analysée, le besoin étant de 11 semaines par année pour réaliser des inspections en territoire forestier et que pendant l'absence du camion, le mécanicien pourrait utiliser un véhicule autre qu'un camion;

CONSIDÉRANT que cette solution nécessite d'ajouter des équipements sur le camion actuel, soit une grille de protection de la vitre arrière, des pneus 10 à 12 plis ainsi que des plaques de protection en dessous du camion;

CONSIDÉRANT que l'achat d'un véhicule électrique s'avère un choix judicieux et écologique et permettrait d'être utilisé à d'autres besoins de l'organisation;

CONSIDÉRANT que les frais actuels pour louer les équipements, sur une base annuelle est d'environ 12 500 \$ et qu'en acquérant les équipements, l'estimation des frais est d'environ 11 200 \$, selon un amortissement des véhicules acquis;

PROJET

En conséquence,

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} France Marion
et résolu unanimement

- ❖ Que le préambule fait partie intégrale de la présente résolution;
- ❖ **DE RECOMMANDER** au conseil de la MRC de Témiscamingue, les actions suivantes :
 - D'autoriser la MRCT à lancer un appel d'offres pour l'achat d'un véhicule électrique;
 - D'autoriser la MRCT à lancer un appel d'offres pour l'achat d'un véhicule tout-terrain;
 - D'autoriser la MRCT à utiliser le camion du Centre de valorisation afin de faire les inspections en forêt et d'acquérir les équipements pour consolider le véhicule pour des sorties en forêt.

Les présentes dépenses seront financées à même le Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire.

10-18-347A

Gestion des matières résiduelles – Acquisition d'un conteneur fermé de 40 pieds pour le Centre de valorisation.

CONSIDÉRANT le manque d'espace dans le garage du Centre de valorisation pour y entreposer les pneus des camions et certains gros outils;

CONSIDÉRANT que les bacs roulants sont également entreposés à l'extérieur, ce qui les rend difficilement accessibles en hiver;

CONSIDÉRANT qu'un conteneur fermé de 40 pieds pourrait répondre à ces besoins;

CONSIDÉRANT qu'il en coûterait 3 950 \$ (avant taxes) pour ce conteneur, auprès de l'entreprise Symkam, et ce, livré à l'Écocentre;

PROJET

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité d'action en gestion de l'environnement (CAGE) du 7 septembre dernier;

En conséquence,

Il est proposé par M^{me} Carmen Côté
appuyé par M^{me} France Marion
et résolu unanimement

❖ **D'ACQUÉRIR** un conteneur fermé de 40 pieds de long, auprès de l'entreprise Transport Symkam de Lorrainville, au coût de 3 950 \$, plus taxes, livré à l'Écocentre de Fabre.

Cette dépense est financée au poste budgétaire des matières résiduelles – Immobilisations.

10-18-348A

Sécurité incendie – Autorisation quant à la réalisation d'une campagne de promotion et de sensibilisation pour le service d'urgences en milieu isolé.

CONSIDÉRANT l'annonce, par le ministère de la Sécurité publique (MSP), du programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier et que le projet de la MRC de Témiscamingue a été retenu et financé par le MSP à la hauteur de 167 381\$;

CONSIDÉRANT que la réalisation d'une campagne de promotion et de sensibilisation est prévue au projet;

CONSIDÉRANT la proposition de campagne de promotion et de sensibilisation présentée par la Ville de Rouyn-Noranda et permettant une réalisation conjointe avec la MRC de Témiscamingue;

En conséquence,

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M. Yves Ouellet
et résolu unanimement

❖ D'autoriser la réalisation d'une campagne de promotion et de sensibilisation, pour le service d'urgences en milieu isolé, en partenariat avec la ville de Rouyn-Noranda, pour un montant maximal de 19 000,00 \$ (taxes en sus).

PROJET

- ❖ De procéder au paiement à la réception des épreuves finales, et après vérification de la conformité du produit, cette dépense étant financée par la subvention accordée par le Ministère de la Sécurité publique pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier.

10-18-349A

Sécurité incendie – Autorisation pour l'octroi d'un contrat pour l'installation des panneaux de signalisation pour le service d'urgence en milieu isolé.

CONSIDÉRANT l'annonce, par le ministère de la Sécurité publique (MSP), du programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier et que le projet de la MRC de Témiscamingue a été retenu et financé par le MSP à la hauteur de 167 381\$;

CONSIDÉRANT que l'installation de panneaux de signalisation sur alupanel et poteaux galvanisés est prévue au projet et ces derniers seront installés à 106 endroits prédéfinis sur le territoire;

CONSIDÉRANT que 4 entreprises ont été invitées et qu'une seule a déposé une soumission qui a été jugée conforme, soit :

Soumissionnaire	Prix avant taxes
ZEC Kipawa	17 960,00 \$

CONSIDÉRANT que la ZEC Kipawa est le seul soumissionnaire conforme;

En conséquence,

Il est proposé par M^{me} France Marion
appuyé par M^{me} Carmen Côté
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'octroi d'un contrat pour l'installation des panneaux de signalisation sur alupanel et poteaux galvanisés à 106 endroits prédéfinis sur le territoire, à la ZEC Kipawa, pour un montant 17 960,00 \$ (taxes en sus).

PROJET

- ❖ De procéder au décaissement auprès du fournisseur de la façon suivante : 50% au moment de l'octroi du contrat et l'autre 50%, une fois le contrat complété et après vérification de la conformité, cette dépense étant financée par la subvention accordée par le Ministère de la Sécurité publique pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier.

10-18-350A

Gestion RH – Gestion de la paie – Offre de services de Desjardins.

CONSIDÉRANT qu'une solution pour le traitement des payes est offerte par Desjardins et une analyse complète de ce service a été effectuée;

CONSIDÉRANT que ce service permettra de dégager la gestionnaire-comptable, qui doit présentement prendre ces vacances en fonction des périodes de payes;

CONSIDÉRANT que la solution Desjardins comprend également des modules supplémentaires, dont la Gestion des ressources humaines, permettant d'y gérer les dossiers des employés, une section pour traiter les accidents de travail, une section pour tenir à jour les formations suivies par le personnel, etc.;

CONSIDÉRANT que la responsabilité et la gestion des feuilles de temps continue d'être assurée par la MRC. Lorsque la vérification des heures de chacun est terminée, une transmission est faite chez Desjardins, qui s'occupe de produire les talons de paye, d'effectuer le versement par dépôt bancaire, de transmettre les remises gouvernementales, de produire un rapport complet de la paye à la MRC. Un fichier de transmission pourra également être créé afin d'inscrire les détails de la paye dans le système comptable, de façon rapide, avec peu ou pas de manipulation nécessaire;

CONSIDÉRANT que ce service étant sur une plateforme en ligne, il sera possible d'y avoir accès, autant pour l'employé que pour l'employeur, à n'importe quel endroit, sur la majorité des appareils. Chaque utilisateur aura un code d'accès et un mot de passe permettant ainsi d'accéder aux documents disponibles (talon de paye, mémo interne, banque de temps) selon les droits donnés à l'utilisateur;

PROJET

CONSIDÉRANT que les frais d'acquisition du service, incluant la gestion de la rémunération des maires, sont de 2 524.50 \$ et les frais récurrents annuels, incluant la gestion de la rémunération des maires, seront de 4 866.85 \$;

En conséquence,

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} France Marion
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'ajout d'une dépense de 7 500 \$ (taxes en sus) au budget 2019, afin d'acquérir le système de traitement de la paye Desjardins.

10-18-351A

Gestion RH – Évaluation des employés – Adoption de la grille d'évaluation pour la gestion de performance.

CONSIDÉRANT que la politique salariale 2018-2021 a été adoptée le 1^{er} novembre 2017 sous la résolution n° 11-17-317A;

CONSIDÉRANT que la politique salariale prévoit que l'ajustement salarial annuel est basé sur une indexation annuelle (IPC), de même qu'en fonction du principe de la rémunération au rendement;

CONSIDÉRANT que le formulaire « Gestion de la performance » a été soumis à une année de rodage;

CONSIDÉRANT que celui-ci répond maintenant aux besoins de l'employeur ainsi que des employés;

En conséquence,

Il est proposé par M. Yves Ouellet
appuyé par M^{me} Carmen Côté
et résolu unanimement

- ❖ D'adopter le formulaire d'évaluation « Gestion de la performance » tel que présenté et de le mettre en application pour déterminer le rendement de chaque employé annuellement.

PROJET

10-18-352A

Autorisation pour lancer un 2^e affichage pour combler le poste de secrétaire (congé de maternité), suivant le départ de la personne embauchée au dernier CA.

CONSIDÉRANT la résolution n° 09-18-319A autorisant l'embauche d'une ressource pour le remplacement de congé maternité de l'actuelle secrétaire;

CONSIDÉRANT que cette ressource a quitté ces fonctions le 25 septembre 2018;

En conséquence,

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le lancement d'un 2^e affichage pour l'embauche d'une secrétaire (remplacement du congé de maternité).

10-18-353A

Gestion RH – Demande d'un employé – Modification de son horaire.

CONSIDÉRANT la demande de l'employé n° 92 d'accumuler des heures en saison estivale et de reprendre celles-ci en saison hivernale;

CONSIDÉRANT que cette révision d'horaire n'affecte en rien le fonctionnement et les services offerts par la MRC;

CONSIDÉRANT que la demande n'a pas d'impact sur le budget des ressources humaines;

CONSIDÉRANT que l'employé choisit de recevoir un traitement moindre pendant une période de temps déterminée afin de financer un congé qui sera pris ultérieurement;

En conséquence,

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M^{me} Carmen Côté
et résolu unanimement

PROJET

- ❖ D'autoriser l'employé n° 92 à accumuler des heures durant la période estivale pour prendre trois (3) semaines de congé l'hiver, sous le principe du congé à traitement différé, applicable à partir de 2019.

10-18-354A Contribution pour le social des Fêtes des employés 2018.

CONSIDÉRANT la tenue du social des Fêtes du personnel de la MRCT cours du mois de décembre prochain;

En conséquence,

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ Qu'un montant de 1000 \$ soit accordé pour cette activité de fin d'année pour l'ensemble du personnel de la MRC de Témiscamingue.

Cette dépense est prise à même le poste budgétaire « Bien-être des employés ».

10-18-355A Horaire pour la saison des Fêtes 2018.

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M^{me} Carmen Côté
et résolu unanimement

- ❖ Que les bureaux administratifs de la MRCT ferment pour la période de Noël et du jour de l'An, soit à partir du 21 décembre 2018 à 16h30, jusqu'au 2 janvier 2019 inclusivement.

Outre les jours fériés accordés par l'organisation, les autres jours accordés aux employés sont pris à même leur banque de temps, de congés de maladie ou de leurs vacances.

PROJET

10-18-356A

Autorisation pour dégager un budget pour fermer un dossier de fin d'emploi.

CONSIDÉRANT la fin du lien d'emploi entre la MRC de Témiscamingue et l'employé(e) n° 442 ;

CONSIDÉRANT que les sommes requises pour la conclusion de cette entente sont disponibles au fonds général;

En conséquence,

Il est proposé par M. Yves Ouellet
appuyé par M^{me} France Marion
et résolu majoritairement

- ❖ D'autoriser un budget maximal de 2 000 \$ pour clore un dossier de fin d'emploi et de mandater la directrice générale pour signer ladite entente;
- ❖ D'autoriser la directrice générale à poser les actions nécessaires à la mise en application de la présente résolution.

10-18-357A

Fonds de soutien au développement économique – Demande pour une mission exploratoire – Motel au Bercail.

CONSIDÉRANT que le comité d'analyse est d'avis que la demande déposée ne satisfait pas les critères de base (innovation et technologie de pointe) du Fonds de soutien au développement économique du Témiscamingue (FSDÉT);

En conséquence,

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ De refuser un soutien financier auprès de l'entreprise le Motel au Bercail pour la tenue d'une mission exploratoire.

PROJET

10-18-358A

Fonds de soutien au développement économique – Demande pour une étude de pré faisabilité – Comité de développement de l’est témiscamien.

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire du Fonds de soutien au développement économique du Témiscamingue de 81 590,42 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d’analyse;

En conséquence,

Il est proposé par M. Yves Ouellet
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D’accorder un soutien financier de 18 336 \$ au Comité de diversification de l’Est témiscamien pour la réalisation d’une étude de pré faisabilité pour la reconstruction des ponts du Grassy Narrow à Moffet.

Information

Service d’évaluation – Dépôt du rapport mensuel d’activités ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.

Le comité administratif prend acte du rapport mensuel d’activités ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.

Information

Service d’évaluation – Dépôt des rôles d’évaluation – Évolution 2018-2019

Les membres du CA prennent acte de l’évolution des valeurs imposables et non imposables des rôles d’évaluation entre les années 2018 et 2019.

De nouveaux rôles d’évaluation prendront effet au 1^{er} janvier 2019 pour la municipalité de Rémigny, la ville de Témiscaming et les Territoires non organisés (Laniel et les Lacs-du-Témiscamingue).

Pour les municipalités de Guérin, Kipawa, Nédélec et Notre-Dame-du-Nord, les rôles ont été reconduits pour les trois (3) prochaines années.

PROJET

Information **Service d'évaluation – Dépôt des proportions médianes et facteurs comparatifs 2019.**

Les membres du CA prennent acte des proportions médianes et facteurs comparatifs pour l'année 2019. Ces données, validées par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire sont essentielles pour l'exercice budgétaire annuel.

10-18-359A **Service d'évaluation – Réclamation aux trois villes (Belleterre, Témiscaming et Ville-Marie).**

CONSIDÉRANT le Règlement relatif à la compétence de la MRC de Témiscamingue à l'égard des villes de Belleterre, Témiscaming et Ville-Marie en matière d'évaluation municipale;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés dans la dernière année, par le service d'évaluation;

En conséquence,

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

❖ De réclamer aux villes de Belleterre, Témiscaming et Ville-Marie, les montants suivants pour les travaux encadrant les rôles d'évaluation foncière pour l'année 2017-2018

➤ Belleterre : 4 856,52 \$

➤ Témiscaming : 47 536,30 \$

➤ Ville-Marie : 38 098,31 \$

N. B. : Facturation selon le règlement 008-09-1982 en vigueur, c'est-à-dire coût réel plus 10 %.

PROJET

10-18-360A

Projet Onimiki – Autorisation pour octroi d'un budget pour des actions de communications.

CONSIDÉRANT QUE depuis 2016, la MRC de Témiscamingue se fait accompagner par une firme spécialisée en communication pour le projet Onimiki;

CONSIDÉRANT la nécessité d'obtenir les droits hydriques pour avancer dans la préfaisabilité du projet Onimiki et de bien faire connaître l'importance de ce projet pour le développement du Témiscamingue auprès du nouveau gouvernement;

En conséquence,

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Yves Ouellet
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser un montant forfaitaire de 20 000 \$ pour une banque d'heures mise à la disposition de la MRC de Témiscamingue pour obtenir des conseils de firmes spécialisées en communication pour le projet Onimiki.

Cette dépense sera affectée au poste budgétaire « Surplus affecté 2014 – Développement de la filière hydroélectrique ».

10-18-361A

Banquet du 50^e anniversaire de la Fédération de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue, le 27 novembre 2018, à Rouyn-Noranda.

CONSIDÉRANT que la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue fêtera son 50^e anniversaire par la tenue d'un banquet, le 27 novembre 2018, à Rouyn-Noranda;

CONSIDÉRANT que lors de cet événement, des femmes et des hommes s'étant impliqués dans le milieu agricole, se verront honorés, dont des gens du Témiscamingue;

CONSIDÉRANT l'importance du secteur agricole pour la MRC de Témiscamingue;

PROJET

En conséquence,

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Côté
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'achat de 6 billets pour la participation d'élus (ou membres du personnel) lors de ce banquet, pour un montant total de 600 \$.

Cette dépense sera affectée au poste budgétaire « Réception – Représentation ».

10-18-362A

Dépôt pour approbation des comptes à payer ainsi que le rapport budgétaire à jour pour information.

Le comité administratif prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice. Ces rapports sont disponibles au bureau de la MRCT pour consultation.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Côté
et résolu unanimement

- ❖ De procéder à l'acceptation et au déboursement des salaires des employés et rémunérations des élus pour un montant total de **89 371,62 \$** ainsi que les comptes à payer totalisant **604 431,09 \$**, et ce, pour la période du 16 août au 15 septembre 2018.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (CM, art. 961).

Signé à Ville-Marie, ce 3 octobre 2018.



**Lyne Gironne, directrice générale –
secrétaire-trésorière**

PROJET

10-18-363A Demande pour un huis clos.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Côté
et résolu unanimement

- ❖ De demander un huis clos pour discuter d'un dossier de ressources humaines.

Il est 19 h 50.

10-18-364A Réouverture de la séance publique.

Il est proposé par M^{me} Carmen Côté
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ De reprendre la tenue de la séance publique.

Il est 20 h 10.

PROJET

10-18-365A

Étalement salarial – Demande d'un employé pour obtenir son plein salaire à partir de l'année 2018.

CONSIDÉRANT que les membres du CA ont pris acte d'une demande de l'employé n° 438 requérant l'obtention de son plein salaire, selon la politique salariale 2018-2021;

CONSIDÉRANT que lors de sa séance du 1^{er} novembre 2017, le CA avait adopté une politique salariale prenant effet au 1^{er} janvier 2018 et que pour tout salaire devant être ajusté, le principe d'étalement serait appliqué, tel que le permet la loi;

CONSIDÉRANT que le CA maintient la décision prise à la résolution n° 11-17-317A;

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ De décliner la demande de l'employé n° 438 et de poursuivre l'ajustement de son salaire sur le principe d'étalement.

10-18-366A

Gestion RH – Autorisation pour l'embauche d'une secrétaire de direction (remplacement d'un congé de maternité).

Il est proposé par M^{me} Carmen Côté
appuyé par M. Yves Ouellet
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'embauche de Madame Andréanne Naud à titre de secrétaire de direction pour le remplacement d'un congé de maternité de notre secrétaire de direction actuelle :
 - Selon les conditions salariales suivantes :
 - À l'embauche : 36 618 \$
 - Trois mois après l'embauche : 38 618 \$
 - Six mois après l'embauche : 40 436 \$
 - Entrée en fonction : 8 octobre 2018

PROJET

Madame Naud est assujettie à la politique de travail et aux règles de fonctionnement en vigueur à la MRCT, comprenant entre autres :

- Poste temporaire de 35 heures/semaine, jusqu'en décembre 2019
- Lieu de travail : bureau de Ville-Marie

Note : Monsieur Simon Gélinas quitte la réunion; il est 20 h 15. Le quorum est maintenu.

10-18-367A

Nomination d'un représentant pour les dossiers 610-32-700047-185 et 610-32-700048-183 devant la Cour du Québec division des petites créances.

CONSIDÉRANT que la Municipalité régionale de Comté de Témiscamingue (ci-après « MRCT ») a reçu une demande d'intervention forcée (avis à un tiers intervenant) dans les dossiers 610-32-700047-185 et 610-32-700048-183 devant la Cour du Québec division des petites créances;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de cette demande du défendeur, la MRCT est codéfenderesse et est mise en garantie pour la somme au litige dans les deux dossiers mentionnés précédemment;

CONSIDÉRANT que la MRCT a intérêt à être représentée et à faire valoir ses droits à l'égard de ces dossiers;

CONSIDÉRANT que la MRCT, personne morale, ne peut pas être représentée par avocat, ni un employé qui est un avocat puisque les dossiers sont devant la Cour du Québec division des petites créances;

En conséquence,

Il est proposé par M. Yves Ouellet
appuyé par M^{me} France Marion
et résolu unanimement

- ❖ De nommer Madame Lyne Gironne, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRCT, à titre de représentante de la MRCT devant la Cour du Québec division des petites créances pour les dossiers 610-32-700047-185 et 610-32-700048-183.
- ❖ D'autoriser Madame Lyne Gironne à faire toutes les démarches

PROJET

nécessaires afin d'accomplir son mandat de représentation la MRCT dans les dossiers mentionnés précédemment.

Information **Période de questions de l'assistance, s'il y a lieu (CM, art. 150).**

2^e partie

Aucune question de l'assistance.

10-18-368A **Levée de l'assemblée.**

Il est proposé par M. Yves Ouellet
appuyé par M^{me} Carmen Côté
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

N. B. : Prochaines réunions :

- Conseil de la MRC : 17 octobre 2018
- Comité administratif : 7 novembre 2018

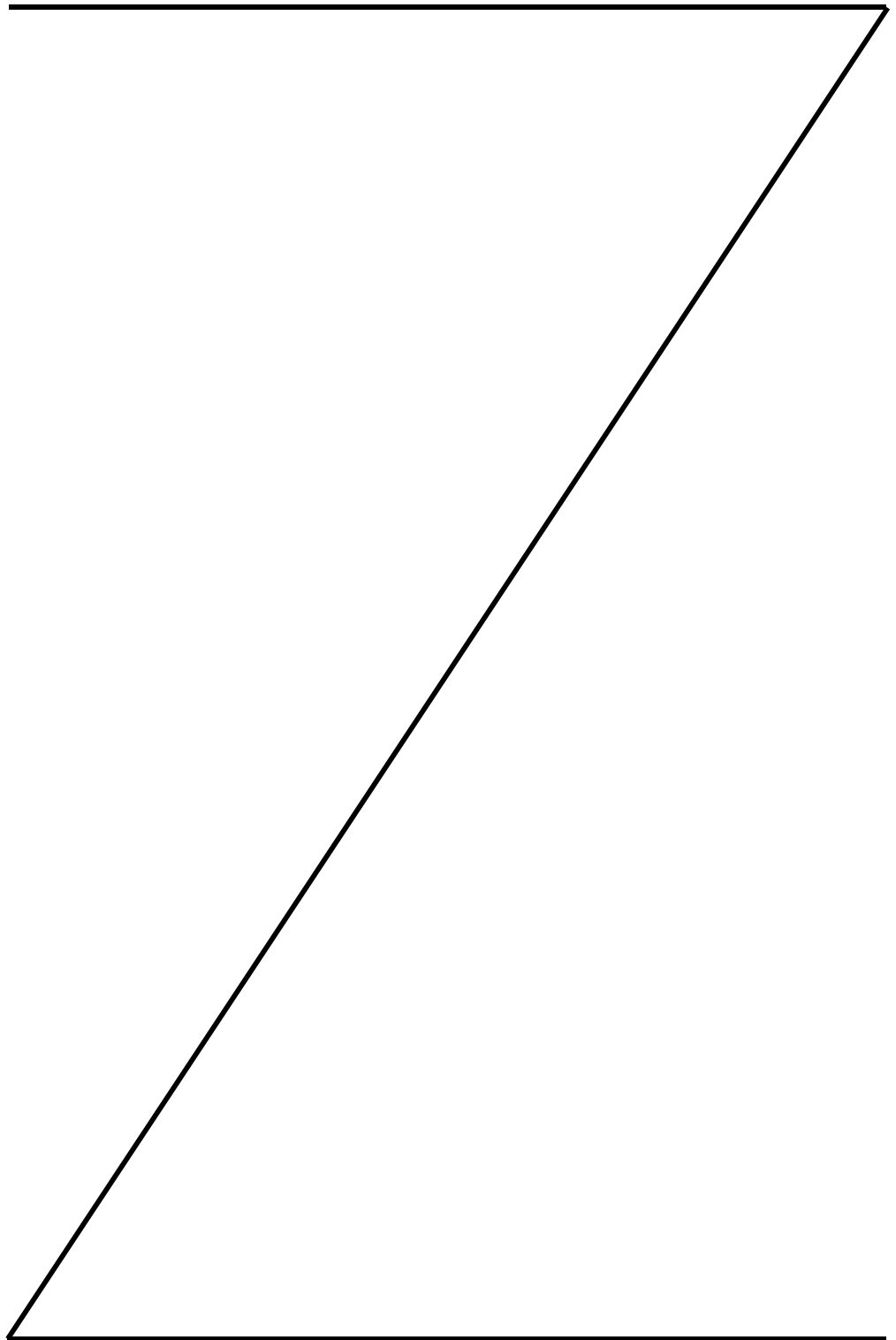
Il est 20 h 21.

Claire Bolduc, préfète

Lyne Gironne, directrice générale –
secrétaire-trésorière

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.

PROJET



12385